

Delfraissy : “4ème dose pour toute la population à l’automne !” Dans ses rêves !

écrit par Christine Tasin | 24 juin 2022



Jean-François Delfraissy, le 7 mai. (AFP)



Jean-François Delfraissy, le 7 mai. (AFP)

Delfraissy n'est plus rien ou presque puisqu'il a annoncé il y a peu avoir décidé de démissionner du Conseil Scientifique...

Delfraissy aurait même confiné à Raoult être très gêné d'être et à la tête du comité d'éthique et à la tête du Conseil scientifique et devoir donc démissionner du second parce que l'un conseille l'autre. Avec ce commentaire de Raoult, au vitriol : *"Si ça c'est pas un conflit d'intérêt ! C'est totalement immoral ! D'autant que le Comité d'éthique est constitué de gens qui ont passé leur vie à être payés par l'industrie pharmaceutique. C'est pathétique"*.

<https://resistancerepublicaine.com/2022/06/24/legislatives-raoult-regle-ses-comptes/>

Cela ne l'empêche pas d'annoncer le retour du vaxxin soit de la 4ème dose (deuxième rappel) au motif que le vaxxin, au bout de plusieurs mois, ne sert plus à rien. Si tant est qu'il ait jamais servi à quoi que ce soit d'autre que de terroriser et mettre en coupe réglée les nôtres. Et je ne dis rien des morts et des handicapés à vie à cause des effets secondaires !

Certes, il a le droit de rêver. Certes, on voit déjà ici ou là dans la rue des fils à la mère précaution se balader avec le masque. Certes ils commencent le matraquage et tentent de terroriser à nouveau la population. Certes, il y a des macroniens partout, certes il y a des faibles d'esprit partout, certes il y a des gens qui n'ont pas le choix... mais si on regarde le chiffre des rappels officiels recensés (dernier paragraphe de l'article de RT France ci-dessous), on comprend que de plus en plus de Français ont des doutes, et c'est peu de le dire, sur le vaxxin...

<https://resistancerepublicaine.com/2022/06/21/valneva-interdit-en-ue-rachete-en-partie-par-pfizer-pour-eviter-la-concurrence-du-vaccin-classique/>

Je ne suis pas sûre par ailleurs que l'interdiction de fait du seul vaccin classique Valneva pousse les non vaccinés à accepter Pfizer. En tout cas, pour moi ce sera non. Plutôt crever.

“Le rétablissement du port du masque dans les transports s’envisage sérieusement”, estime Fischer.

Alors que les chiffres de l'épidémie repartent à la hausse, le responsable de la stratégie vaccinale s'est prononcé pour le retour de cette contrainte, levée le 16 mai 2022, évoquant un «petit effort» visant à protéger les personnes fragiles.

Tandis que l'épidémie de Covid-19 semblait avoir disparu de l'agenda des autorités, le retour de contraintes telles que le port du masque dans les transports en commun semble [à nouveau sur la table](#). Interrogé le 22 juin sur [France 2](#) à propos de l'opportunité de réinstaurer cette mesure, le président du conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, Alain Fischer, a estimé : «Cela se discute sérieusement.»

S'inquiétant d'une [hausse du nombre de contaminations](#), l'immunologue a jugé qu'il était «probablement raisonnable» de rétablir cette obligation dans les transports collectifs. Il a précisé que ce port s'envisageait «certainement pour les personnes fragiles, et probablement pour l'ensemble de la population», mettant en avant «une mesure de protection collective». «En faisant le petit effort de porter le masque, on contribue à protéger les personnes fragiles», a argumenté Alain Fischer, appuyant une proposition déjà formulée sur [Europe 1](#) le 18 juin par le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy.

Selon le dernier point épidémiologique de [Santé publique France](#), en date du 16 juin, la circulation du virus «s'est accélérée sur l'ensemble du territoire métropolitain», tandis qu'«une tendance à l'augmentation des admissions à l'hôpital était également observée», avec une progression du nombre

moyen de nouveaux cas confirmés de près de 50% en une semaine. Dans ce contexte, toujours marqué par «l'omniprésence» du variant Omicron, l'agence estime qu'«il est primordial de renforcer à titre individuel les gestes barrières dont le port du masque en présence de personnes fragiles et en cas de promiscuité dans les espaces fermés ou lors de grands rassemblements». Le port du masque dans les transports en commun n'est plus obligatoire en France depuis le 16 mai dernier.

Le 21 juin, le ministère de la Santé s'est alarmé du rythme de la campagne de vaccination pour la deuxième dose de rappel, qualifié de «très insuffisant». Ainsi, seulement 31% de la population éligible chez les 80 ans et plus, a reçu cette nouvelle injection, un taux qui atteint 48% chez les résidents en EHPAD, et 19% parmi les personnes âgées de 60 à 79 ans éligibles. Dans son interview du 18 juin sur Europe 1, Jean-François Delfraissy avait estimé qu'on se dirigeait «probablement vers une quatrième dose pour l'ensemble de la population à l'automne».

<https://francais.rt.com/france/99408-retablissement-port-masque-dans-transports-envisage-serieusement-fischer>